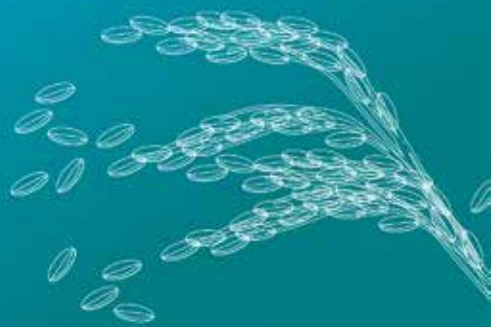


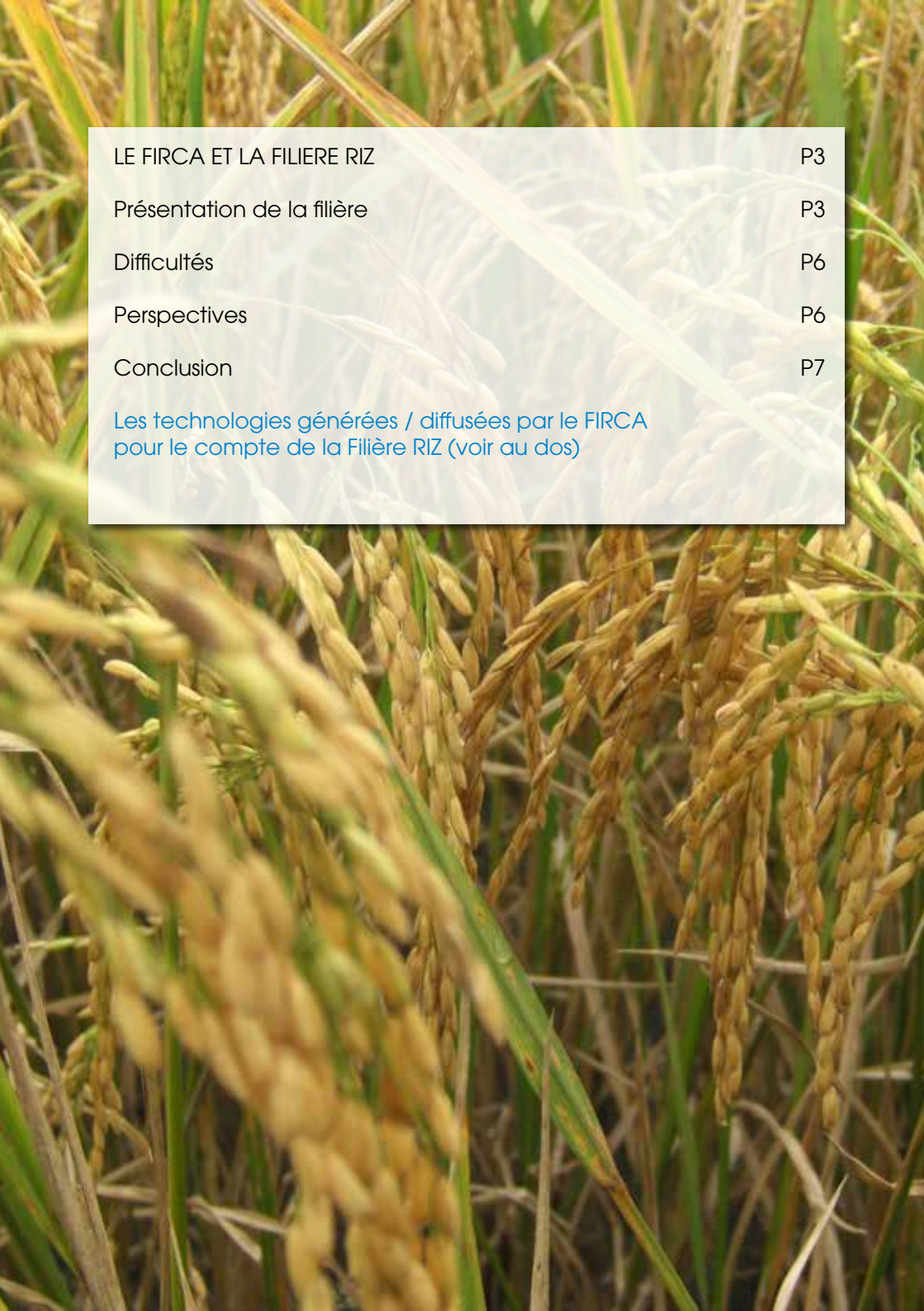


FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

LA FILIÈRE RIZ

www.firca.ci



A close-up photograph of a rice field with golden-brown rice panicles in the foreground and green stalks in the background. A semi-transparent white box is overlaid on the upper portion of the image, containing a table of contents.

LE FIRCA ET LA FILIERE RIZ

P3

Présentation de la filière

P3

Difficultés

P6

Perspectives

P6

Conclusion

P7

Les technologies générées / diffusées par le FIRCA
pour le compte de la Filière RIZ (voir au dos)

LE FIRCA ET LA FILIÈRE RIZ

Présentation de la filière

La Côte d'Ivoire occupe, au niveau de l'espace UEMOA, le deuxième rang de producteur de paddy après le Mali et le troisième rang dans l'espace CEDEAO après le Nigéria et le Mali. Au niveau national, le riz occupe le 3ème rang des productions alimentaires après l'igname et le manioc et représente 6 à 8% des productions vivrières. Du point de vue de la superficie, il couvre 14 à 16 % des superficies totales occupées par les vivriers.

Le riz est cultivé sur les plateaux et dans les bas-fonds dans toutes les régions du pays (les zones forestières, les zones de savanes, les zones montagneuses de l'ouest du pays).

La riziculture irriguée occupe 13% des superficies et représente 15% de la production et la riziculture pluviale occupe 85% des superficies et représente 80% de la production.

La production nationale de riz blanchi est passée de 984 000

tonnes en 2012 à 2 024 468 tonnes en 2018. Cependant, la progression de cette production n'a permis de satisfaire que 74% des besoins de la consommation intérieure et ce, du fait de la démographie croissante.

La recherche agricole a créé ou sélectionné de nombreuses variétés de riz adaptées à toutes les écologies. Ainsi, 23 variétés améliorées sont inscrites au catalogue national des variétés de riz.

Des technologies et techniques culturales améliorées efficaces, sont disponibles et peuvent être transférées aux riziculteurs pour accroître les rendements et la productivité de la riziculture ivoirienne, afin d'augmenter la quantité de riz local produite.

Au niveau de la transformation du paddy, les 2152 unités disponibles



permettent de mettre sur le marché du riz blanchi local de bonne qualité. Ce riz local est très apprécié par les consommateurs, ce qui a amélioré sa compétitivité par rapport au riz importé.

La Filière Riz en Côte d'Ivoire a nécessité un cadre institutionnel cohérent pour coordonner les activités, notamment en ce qui concerne les missions de service public (planification, gestion de l'information, recherche, vulgarisation, formation

professionnelle) et les activités qui relèvent du secteur privé (production, transformation, commercialisation et importation).

La gestion de la filière riz a été marquée en Côte d'Ivoire par six (6) périodes distinctes selon le cadre institutionnel conformément à la politique de développement adoptée par plusieurs Sociétés, à la suite de la dissolution de la SODERIZ, en charge des questions rizicoles en Côte d'Ivoire.



La période de 1960 à 1970, marquée par une politique interventionniste et volontariste de l'Etat sur l'ensemble de la chaîne des valeurs, cette période a connu un accroissement significatif de la production nationale sans freiner les importations ;

La période de 1970 à 1977, à travers la Société de Développement de la Riziculture (SODERIZ), créée spécialement pour la promotion du riz et qui a permis une augmentation de la production du riz local et l'autosuffisance en 1976 ;

La période de 1978 à 1988 a vu le développement de la riziculture à travers plusieurs sociétés à la suite de la dissolution de la SODERIZ et on a assisté à une production en dents de scie, avec un déficit entre l'offre et la demande ;

La période de 1988 à 1995 a été caractérisée par une approche globale de la production vivrière avec la Compagnie Ivoirienne de Développement des Vivriers (CIDV) et l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) dont les résultats ont été identiques à la période précédente ;

La période de 1996 à juillet 2010, marquée par la mise en place du Projet National Riz en 1996, devenu Programme National Riz depuis 2003 pour coordonner et suivre la mise en œuvre des projets rizicoles ;

La période de juillet 2010 à ce jour a connu d'abord la dissolution du Programme National Riz et la création, en 2012, de l'Office National de Développement de la Riziculture qui reprend les activités du PNR, ensuite la dissolution de l'ONDR et la création depuis janvier 2019, de l'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ).

Très récemment, le Gouvernement a affirmé l'importance de ce secteur, en instituant un Ministère chargé de la promotion de la riziculture.



Difficultés

Plusieurs effets des actions sont positifs notamment la structuration du sous-secteur semencier et son organisation, l'amélioration de la qualité des semences, l'accroissement de 18% des superficies rizicoles, l'amélioration des rendements

et la structuration de la filière en interprofession.

Malgré la couverture globale des besoins à 74%, le rapport bilan de la SNDR relève quelques principaux niveaux de faiblesses :

- Problème foncier (accès et précarité du titre)
- Faible niveau de maîtrise de l'eau
- Faible taux d'utilisation des semences et intrants
- Faible taux de mécanisation
- Faiblesse de professionnalisation et de structuration
- Faible intégration de la recherche et de l'adoption des innovations
- Faible niveau de valorisation des sous-produits
- Insuffisance d'unités performantes de transformation de riz
- Absence d'infrastructures de conservation et de stockage de paddy et riz blanchi aux normes de qualité
- Absence d'un plan national de promotion du riz ivoirien et de traçabilité du riz local

A côté de ces insuffisances, l'agriculture ivoirienne doit faire face aux phénomènes sociaux tels que l'exode rural, le vieillissement de la population agricole, mais aussi aux effets du changement climatique.

Devant de tels défis, l'avenir de l'agriculture ivoirienne réside dans la professionnalisation des producteurs et la modernisation des systèmes de production.

Perspectives

Afin de corriger les faiblesses de la 1ère phase de la SNDR, les principales orientations pour la 2ème génération portent sur la mise

en place du Programme Croissance marqué par un Contrat d'Objectifs et de Performances comprenant 6 sous-programmes :

- Sous-programme renforcement de la maîtrise de l'eau
- Sous-programme stabilisation de l'approvisionnement en intrants agricoles
- Sous-programme mécanisation à grande échelle
- Sous-programme optimisation de la transformation du paddy
- Sous-programme stabilisation des circuits de distribution du riz ivoirien
- Sous-programme financement des activités de la chaîne de valeurs

La prise en compte des grandes problématiques à travers l'exécution de ces sous-programmes permettra de garantir une évolution positive de la filière riz.

Conclusion

Au regard des objectifs nouveaux et des enjeux déterminés en rapport avec les besoins et problématiques identifiés, les 6 leviers suscités permettront le développement de la filière à travers :

- ❖ La couverture totale des besoins de consommation par la production nationale
- ❖ L'inversion de la forte prééminence de l'agriculture de subsistance par rapport à l'agriculture orientée vers le marché
- ❖ Le développement de la contribution du secteur dans la création de richesses
- ❖ L'existence de plan national de promotion du riz ivoirien (traçabilité du riz local)
- ❖ L'opérationnalisation du mécanisme de mobilisation des ressources
- ❖ L'amélioration du niveau de vie des populations rurale afin de maintenir une paix sociale et au-delà de lutter contre la pauvreté.





FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

TECHNOLOGIES GÉNÉRÉES / DIFFUSÉES PAR LE FIRCA POUR LE COMPTE DE LA FILIÈRE RIZ





Présentation de la technologie	INTITULE DE LA TECHNOLOGIE	
	Introduction du système de riziculture intensive (SRI)	Équipement amélioré d'étuvage de riz
Caractéristiques	<p>L'utilisation de très peu de semences (8 à 10 kg de semences par hectare)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Fertilisation à forte coloration organique ▶ Utilisation de très peu d'eau ▶ Un repiquage de plants jeunes (10 à 15 jours d'âge) 	Conférer au riz un pouvoir de gonflement au moment de la cuisson et améliorer la valeur nutritionnelle du riz
Spécificités techniques	Ensemble de techniques culturales rationnelles visant à augmenter significativement le rendement en riziculture avec une faible utilisation d'intrants	Réhydrater le paddy pour faciliter un étuvage de meilleure qualité en temps réduit. Bonne qualité du riz étuvé
Conditions et modalités d'utilisation	<p>Pratiquer le SRI dans les bas-fonds irrigués avec une plus ou moins bonne gestion d'eau d'irrigation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Quatre composantes techniques du SRI retenues : <ul style="list-style-type: none"> – bon planage – pépinière de 10 à 15 jours – repiquage à un brin en ligne – Fertilisation organo-minérale (fumure organique facultative) ▶ Gestion de l'eau et fertilisation comme recommandées par la recherche et le développement 	
Cibles	Les riziculteurs	Les Groupements de transformatrices de Riz
Coût		125000 F CFA/ équipement





FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Cocody II plateaux - 7ème tranche
01 BP 3726 Abidjan 01
tél. : 22 52 81 85
e-mail : firca@firca.ci
www.firca.ci/fciad